



## PARCOURS REGARDS 2021-2022

Cette aide aux actions de médiation artistique et culturelle a pour ambition de valoriser **la diversité** des formes artistiques contemporaines, les **nouvelles écritures et les nouveaux langages artistiques auprès des Jeunes, en proposant des rencontres sur l'ensemble du territoire normand**. Cet appel à projets s'inscrit dans une démarche forte engagée par la **Région en faveur du respect des Droits Culturels en Normandie**, qui figurent au cœur de sa politique culturelle et patrimoniale depuis 2017.

### Quel est l'objectif :

- Permettre à des jeunes de découvrir une création artistique et/ou un objet patrimonial, de rencontrer des artistes et de fréquenter des lieux et événements culturels de la région,
- Inscrire les établissements scolaires et les organismes de formation dans la vie culturelle de leurs territoires,
- Inciter les structures culturelles et les artistes à partager leur travail avec des publics,
- Renforcer la présence artistique sur l'ensemble du territoire et donner aux créateurs les moyens de travailler, de rechercher, d'expérimenter en relation avec les populations,
- Promouvoir les rencontres interdisciplinaires.

### Qui sont les bénéficiaires :

- **Structures culturelles et/ou équipes artistiques professionnelles** engagées dans des projets culturels en Normandie, et reconnues pour leur travail de création, de diffusion, de médiation et/ou de valorisation du patrimoine,

- **Jeunes** scolarisé(e)s ou formé(e)s au sein de structures relevant des compétences de la Région : lycées publics et privés, Centres de Formation des Apprentis (CFA), Maisons Familiales et Rurales (MFR), organismes de formation, école de la deuxième chance.

### Caractéristiques de l'aide :

Les **parcours Regards** proposent à des Jeunes des rencontres **avec la création artistique contemporaine, des lieux de culture ou de patrimoine**. Ces actions de médiation portent sur **tous les champs artistiques** : cirque, arts de la rue, musique, théâtre, danse, marionnettes, littérature, poésie, archives, cinéma, audiovisuel, arts numériques, arts visuels, design, architecture, patrimoine...La Région accompagne ces **parcours** artistiques et/ou culturels élaborés par des acteurs culturels professionnels via le lancement **d'un appel à projets annuel**. **Les équipes artistiques viennent ainsi à la rencontre des Jeunes au sein des établissements normands de formation**, relevant de la compétence de la Région: lycées publics et privés, Centres de Formation des Apprentis (CFA), Maisons Familiales et Rurales (MFR), organismes de formation, école de la deuxième chance.

**25 à 30 projets** sont examinés et sélectionnés par un jury qui se réunit **mi-mars**. Il est composé de représentants de la Région et de ses partenaires (DRAC, Rectorat, DRAAF, CEMEA) . Les projets retenus sont ensuite proposés aux établissements scolaires demandeurs **qui peuvent formuler trois vœux de parcours**.

Un second jury se réunit **début juin**, afin d'attribuer les parcours aux établissements pour l'année scolaire à venir, **en veillant à un équilibre territorial**.

Les parcours sont jalonnés de 4 étapes :

1. Un atelier de rencontre avec les artistes et les élèves, dans l'établissement. Cet atelier peut être complété d'une conférence musicale en fonction de la nature du parcours,
2. L'artiste peut revenir au sein de l'établissement pour un échange plus approfondi en présence des [Centres d'Entraînement Aux Méthodes d'Éducation Actives \(CEMEA\)](#) de Normandie qui animent cet atelier.
3. La diffusion d'un spectacle dans une salle située si possible à proximité de l'établissement de formation,
4. Recueil du ressenti et de la parole des Jeunes sur l'ensemble du parcours par les CEMEA.

La mise en œuvre des parcours « regards » est coordonnée par les [CEMEA de Normandie](#).

**Les structures culturelles sont invitées à répondre à l'appel à candidatures avant le 15 février 2021 concernant leurs propositions de parcours d'Éducation Artistique et Culturelle en cliquant sur *Déposer une demande*, en haut à droite.**

**Afin de bénéficier d'un parcours "Regards" pour l'année scolaire septembre 2021-juin 2022, les établissements scolaires/de formation devront se positionner le 18 mai 2021 au plus tard. Le catalogue sera diffusé à partir du 12 avril 2021. Les réponses aux porteurs de projets et aux établissements auront lieu le 22 juin 2021.**

## Contacts

---

Cyrille LAMISSE  
Direction de la Culture et du Patrimoine  
Service Droits et industries culturelles  
Chargée de projets action culturelle  
02 32 76 85 98  
cyrille.lamisse@normandie.fr

- [Programme Culture/Justice](#)
- [Appel à projets Culture santé et médico-social 2021](#)
- [Triptyques, résidences d'artistes dans les lycées et CFA normands](#)
- [Parcours Regards 2021-2022](#)

---

CEMEA de Normandie : Hervé Roué  
CEMEA Normandie  
02 31 86 14 11  
herve.roue@cemea-normandie.fr

- [Parcours Regards 2021-2022](#)
-